Politique de confidentialité et protection de vos données

Dernière mise à jour : 10 septembre 2026

La protection de vos données personnelles et le respect de votre vie privée sont importants pour l'UNSP secteur Finances. La présente politique vous explique quelles données nous traitons, pour quelles finalités, sur quelles bases juridiques, à qui elles peuvent être communiquées, combien de temps elles sont conservées et quels sont vos droits.

1. Cadre juridique

L'UNSP secteur Finances traite les données personnelles qui lui sont confiées conformément à la réglementation applicable, notamment :

- au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement général sur la protection des données (RGPD) ;
- à la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;
- ainsi qu'aux autres dispositions belges et européennes applicables.

2. Responsable du traitement

Le responsable du traitement est :

UNSP secteur Finances
Rue des Colonies, 11
1000 Bruxelles – Belgique

E-mail : info@unsp-finances.be

Téléphone : 02/218.16.59

Pour toute question concernant la protection de vos données personnelles ou l'exercice de vos droits :

dpd@unsp-finances.be

3. Quelles données pouvons-nous traiter ?

Les données traitées dépendent de votre relation avec l'UNSP secteur Finances, du service demandé et des fonctionnalités que vous utilisez.

Données d'identification et de contact

- nom et prénom ;
- date de naissance, lorsqu'elle est nécessaire ;
- adresse postale ;
- adresse e-mail ;
- numéro de téléphone ou de GSM.

Données professionnelles et administratives

- employeur ou administration ;

- service et lieu de travail ;
- niveau, grade, fonction ou statut ;
- régime de travail ;
- matricule professionnel ;
- autres données administratives utiles au traitement de votre dossier.

Données relatives à votre affiliation

- date d'affiliation et informations nécessaires à la gestion de votre qualité de membre ;
- situation de cotisation ;
- informations liées à un éventuel mandat syndical ;
- demandes et services dont vous avez bénéficié dans le cadre de votre affiliation.

Données financières

- informations nécessaires au paiement et au suivi des cotisations ;
- données nécessaires à une domiciliation ou à un autre moyen de paiement ;
- informations nécessaires au remboursement de frais, au paiement d'une prime ou d'un avantage.

Données communiquées dans une demande ou un dossier

- contenu de vos messages et formulaires ;
- documents et pièces jointes que vous nous transmettez ;
- informations nécessaires à l'analyse, au traitement et au suivi de votre demande.

Données liées au site internet et à l'espace membre

- identifiants et informations nécessaires à l'authentification ;
- journaux techniques et de sécurité ;
- données nécessaires au fonctionnement, à la sécurisation du compte et à la prévention des abus.

Données relatives aux activités de l'UNSP secteur Finances

- informations nécessaires à l'inscription et à l'organisation d'une réunion, formation, webinaire, événement, consultation, enquête ou autre activité organisée par l'UNSP secteur Finances.

4. D'où proviennent vos données et quelles informations devez-vous fournir ?

La plupart des données sont recueillies directement auprès de vous, notamment lorsque vous vous affiliez, utilisez un formulaire, vous inscrivez à une activité ou nous contactez.

Selon le dossier, certaines informations peuvent également nous être communiquées par votre administration ou employeur, un délégué, un conseil ou représentant, une autorité publique, une personne directement concernée par le dossier ou, lorsque cela est pertinent et licite, provenir d'une source accessible au public.

Lorsque nous obtenons des données vous concernant auprès d'une autre source, nous vous fournissons les informations requises par le RGPD dans les délais applicables, sauf lorsqu'une exception légale s'applique.

Les champs obligatoires sont identifiés comme tels lorsqu'ils sont nécessaires. Si vous ne fournissez pas certaines données indispensables, nous pouvons être dans l'impossibilité de traiter votre affiliation, votre demande, votre paiement ou le service sollicité.

5. Données particulièrement protégées

L'appartenance syndicale constitue une catégorie particulière de données à caractère personnel au sens de l'article 9 du RGPD. Elle bénéficie donc d'une protection renforcée.

Dans le cadre de ses activités légitimes et avec des garanties appropriées, l'UNSP secteur Finances peut traiter les données relatives à l'appartenance syndicale de ses membres, anciens membres et, dans les conditions prévues par le RGPD, de personnes entretenant des contacts réguliers avec l'organisation. Lorsque le traitement repose sur l'article 9, paragraphe 2, d), ces données ne sont pas communiquées à l'extérieur de l'organisation sans le consentement de la personne concernée.

Lorsqu'une communication à l'extérieur est nécessaire dans le cadre d'une assistance, d'une représentation ou de la défense de droits, elle n'est effectuée que lorsqu'une base juridique appropriée le permet, par exemple avec votre consentement explicite lorsque celui-ci est requis ou lorsque le traitement est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.

Dans le cadre d'une demande d'assistance individuelle, vous pouvez également nous transmettre des données sensibles, notamment des données relatives à la santé ou à une situation personnelle. Ces informations ne sont traitées que si elles sont nécessaires au dossier et si une condition prévue par l'article 9, paragraphe 2, du RGPD est applicable.

Si un dossier contient des données relatives à des condamnations pénales ou à des infractions, leur traitement est limité à ce qui est strictement nécessaire et juridiquement autorisé.

Nous vous invitons à ne transmettre que les informations utiles à l'examen de votre situation.

6. Pourquoi utilisons-nous vos données ?

Nous pouvons notamment utiliser vos données afin de :

- gérer votre affiliation, votre dossier de membre et vos cotisations ;
- répondre à vos questions et traiter vos demandes ;
- vous conseiller et assurer une assistance ou une représentation syndicale ;
- défendre vos intérêts professionnels, individuels ou collectifs ;
- vous informer de l'actualité professionnelle ou syndicale et des services liés à votre affiliation ;
- organiser des réunions, formations, consultations, événements ou autres activités ;
- gérer votre accès aux contenus ou services réservés aux affiliés ;
- traiter une demande de prime, de remboursement ou d'avantage ;
- assurer la sécurité du site, de l'espace membre et de nos systèmes informatiques ;
- prévenir les abus et utilisations frauduleuses ;
- respecter nos obligations légales, administratives ou comptables ;
- constater, exercer ou défendre un droit.

7. Sur quelles bases juridiques traitons-nous vos données ?

La base juridique dépend de la finalité et de la nature des données concernées. Selon le traitement, l'UNSP secteur Finances peut notamment s'appuyer sur :

Finalité / traitement	Base juridique générale	Données sensibles
Gestion de l'affiliation, d'un service ou d'une demande	Exécution de la relation d'affiliation ou mesures prises à votre demande, lorsque l'article 6, § 1, b) du RGPD est applicable ; intérêt légitime lorsque celui-ci constitue la base appropriée.	Pour l'appartenance syndicale : notamment art. 9, § 2, d), dans les conditions prévues par le RGPD.
Assistance, représentation et défense de droits	Exécution d'un service demandé, intérêt légitime et/ou obligation légale selon le contexte.	Selon le dossier : notamment art. 9, § 2, d) et/ou f), ou consentement explicite lorsqu'il est requis.
Obligations légales, administratives ou comptables	Art. 6, § 1, c) du RGPD.	Une condition spécifique de l'art. 9, § 2, est également requise lorsque des données sensibles sont concernées.
Sécurité du site et prévention des abus	Intérêt légitime de l'UNSP secteur Finances à sécuriser ses systèmes, ses comptes et ses services – art. 6, § 1, f).	En principe, aucune donnée sensible n'est requise à cette fin.
Traitements facultatifs reposant sur votre choix	Consentement – art. 6, § 1, a), lorsqu'il constitue la base appropriée.	Consentement explicite – art. 9, § 2, a), si des données sensibles sont concernées et si cette base est appropriée.
Mesure d'audience via des cookies statistiques	Consentement préalable, conformément aux règles applicables aux cookies et au RGPD.	Aucune donnée sensible ne doit être transmise à des fins de mesure d'audience.

Lorsque nous nous fondons sur l'intérêt légitime, les intérêts poursuivis sont notamment le fonctionnement et la sécurité de nos services, la gestion de la relation avec nos membres et la défense des intérêts de l'organisation et de ses membres, sous réserve d'une mise en balance avec les droits et libertés des personnes concernées.

8. Affiliation et information relative au traitement des données

Lorsque vous introduisez une demande d'affiliation, certaines données sont indispensables pour gérer votre qualité de membre et vous fournir les services liés à votre affiliation.

La case de prise de connaissance de la Politique de confidentialité ne constitue pas, à elle seule, un consentement au traitement des données nécessaires à l'affiliation. Elle atteste que l'information relative au traitement de vos données vous a été communiquée. Lorsqu'un traitement facultatif nécessite votre consentement, celui-ci fait l'objet d'une demande distincte et spécifique.

9. À qui vos données peuvent-elles être communiquées ?

L'accès aux données est limité aux personnes qui en ont besoin pour accomplir leur mission ou traiter votre demande.

Selon la situation, il peut notamment s'agir :

- des responsables, collaborateurs et délégués autorisés de l'UNSP secteur Finances ;
- des personnes intervenant dans la gestion administrative de votre affiliation ;

- des prestataires informatiques, d'hébergement, de communication ou de paiement agissant pour notre compte ;
- des établissements bancaires lorsque cela est nécessaire ;
- des conseillers, juristes, avocats ou autres professionnels auxquels l'UNSP secteur Finances fait appel pour assurer une assistance ou défendre des intérêts ;
- de votre administration ou employeur, d'un service du personnel, d'une autorité administrative, d'une juridiction ou d'un organisme public lorsque la gestion ou la défense du dossier l'exige.

Une communication susceptible de révéler votre appartenance syndicale fait l'objet d'une vigilance particulière et n'est effectuée que lorsqu'elle est nécessaire et juridiquement justifiée.

L'UNSP secteur Finances ne vend ni ne loue vos données personnelles.

10. Prestataires, sous-traitants et transferts internationaux

L'UNSP secteur Finances peut faire appel à des prestataires techniques pour l'hébergement, la maintenance, la sécurité, le stockage, l'envoi d'e-mails, la gestion de formulaires ou d'autres services nécessaires à son fonctionnement.

Lorsque ces prestataires traitent des données pour le compte de l'UNSP secteur Finances, ils sont tenus de présenter des garanties appropriées et de traiter les données conformément aux instructions et finalités convenues.

Si un traitement implique un transfert de données à caractère personnel en dehors de l'Espace économique européen, l'UNSP secteur Finances veille à ce qu'un mécanisme prévu par le RGPD encadre ce transfert, tel qu'une décision d'adéquation, des clauses contractuelles types ou une autre garantie appropriée.

Les informations spécifiques relatives aux cookies statistiques et au service de mesure d'audience utilisé sur le site figurent dans notre Politique de cookies.

11. Combien de temps conservons-nous vos données ?

L'UNSP secteur Finances applique le principe de limitation de la conservation : les données sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire à la finalité poursuivie, compte tenu des obligations légales et des délais nécessaires à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits.

Catégorie	Durée ou critère de conservation
Affiliation et dossier de membre	Nous ne conservons pas vos données personnelles plus longtemps que nécessaires pour réaliser les finalités décrites dans la présente charte. Celles dont nous n'avons plus besoin sont effacées. Sauf lorsqu'elles doivent être conservées afin de respecter une obligation légale, vos données sont détruites ou anonymisées 10 ans après une éventuelle désaffiliation.
Dossiers de contact, conseil, assistance ou représentation	Pendant le traitement et le suivi du dossier, puis pendant la durée nécessaire au regard des éventuelles conséquences administratives ou juridiques et des délais applicables à la défense de droits.
Données financières et comptables	Pendant la durée requise par les obligations légales, administratives ou comptables applicables.

Inscriptions à des activités	Pendant la durée nécessaire à l'organisation, au suivi et, le cas échéant, à la justification administrative de l'activité.
Journaux techniques et données de sécurité	Pendant une durée limitée, déterminée en fonction des besoins de sécurité, de prévention des abus et de résolution des incidents.
Données statistiques	Lorsque l'identification n'est plus nécessaire, les données sont supprimées ou anonymisées.
Cookies	Selon les durées indiquées dans notre Politique de cookies.

Les durées de conservation sont réexaminées périodiquement et peuvent être adaptées lorsque la finalité ou les obligations applicables évoluent.

12. Comment protégeons-nous vos données ?

L'UNSP secteur Finances met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger les données personnelles contre l'accès ou la divulgation non autorisés, la perte, la destruction, l'altération ou l'utilisation abusive.

L'accès aux informations est limité aux personnes qui en ont besoin dans le cadre de leur fonction, de leur mandat ou de la mission qui leur a été confiée. Les mesures de sécurité sont adaptées à la nature des données, aux risques identifiés et à l'évolution des outils utilisés.

Aucun système informatique ne pouvant garantir une sécurité absolue, ces mesures sont régulièrement réévaluées.

13. Décisions automatisées et profilage

L'UNSP secteur Finances ne prend pas, sur la base des traitements décrits dans la présente politique, de décision produisant des effets juridiques ou affectant de manière significative une personne et fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage.

14. Vos droits

Selon le traitement concerné et sa base juridique, vous pouvez exercer les droits prévus par le RGPD :

Droit d'accès

- savoir si nous traitons des données vous concernant et, le cas échéant, obtenir une copie ainsi que les informations prévues par le RGPD.

Droit de rectification

- faire corriger des données inexactes ou compléter des données incomplètes.

Droit à l'effacement

- demander l'effacement de vos données lorsque les conditions légales sont réunies. Ce droit n'est pas absolu, notamment lorsque certaines données doivent être conservées en raison d'une obligation légale ou pour la défense de droits.

Droit à la limitation

- demander, dans les situations prévues par le RGPD, de limiter temporairement l'utilisation de vos données.

Droit d'opposition

- vous opposer à certains traitements reposant sur l'intérêt légitime, pour des raisons tenant à votre situation particulière, sauf motif légitime impérieux ou nécessité liée à la défense de droits.

Droit à la portabilité

- recevoir certaines données que vous nous avez fournies dans un format structuré et couramment utilisé lorsque le traitement repose sur le consentement ou un contrat et est effectué à l'aide de procédés automatisés, ou demander leur transmission directe lorsque cela est techniquement possible.

Retrait du consentement

- retirer votre consentement à tout moment lorsqu'un traitement repose sur celui-ci. Le retrait n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

15. Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez adresser votre demande à :

dpd@unsp-finances.be

Vous pouvez également nous écrire à :

UNSP secteur Finances
Rue des Colonies, 11
1000 Bruxelles – Belgique

Afin de protéger vos données, l'UNSP secteur Finances peut vous demander des informations complémentaires lorsqu'il existe un doute raisonnable sur votre identité. Une copie de votre carte d'identité n'est pas demandée systématiquement.

Nous répondons en principe dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Lorsque la demande est complexe ou que plusieurs demandes doivent être traitées, ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires. Dans ce cas, vous êtes informé de la prolongation et de ses motifs dans le mois suivant la réception de votre demande.

16. Réclamation auprès de l'Autorité de protection des données

Si vous estimez que vos données personnelles ne sont pas traitées conformément à la réglementation, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en Belgique :

Autorité de protection des données
Rue de la Presse 35
1000 Bruxelles
E-mail : contact@apd-gba.be

Les modalités pratiques d'introduction d'une plainte sont disponibles sur le site internet de l'Autorité de protection des données.

17. Cookies

Les informations concernant les cookies et technologies similaires utilisés sur notre site, notamment les cookies statistiques soumis au consentement, sont disponibles dans notre Politique de cookies.

18. Modification de cette politique

La présente politique peut être modifiée afin de tenir compte de l'évolution de nos activités, de nos outils, des services proposés aux affiliés ou de la réglementation. La version applicable est celle publiée sur le site et portant la date de dernière mise à jour la plus récente.

19. Contact

Pour toute question concernant la présente politique ou le traitement de vos données personnelles :

UNSP secteur Finances
Rue des Colonies, 11
1000 Bruxelles – Belgique
E-mail général : **info@unsp-finances.be**
Protection des données : **dpd@unsp-finances.be**